

HESINGUE
Section 24

SAINT LOUIS
Section BS

RD 105

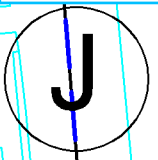
Emprise SNCF Gares et
Connexions à céder à la CeA en
fin de travaux

BIEN appartenant
à SNCF Gares et
Connexions objet
de la présente
COT

Emprise SNCF Réseau à
céder ou à régulariser en
superposition d'affectation
avec la CeA en fin de travaux

BIEN appartenant à SNCF
Réseau objet de la
présente COT (hors
emprises ferroviaires
exploitées)

- Légende:
- Etat
 - Etat DGAC
 - Saint-Louis
 - CD 68
 - SNCF Mobilité
 - SLA
 - SMAT
 - Syndicat intercommunal des cours d'eau de la région des 3 frontières



29- Parcelle N°76
2,16 a

64- Parcelle N°25
17,51 a

62- Parcelle N°30
22,37 a

67- Parcelle N°15
13,70 a

66- Parcelle N°14
26,87 a

65- Parcelle N°13
18,75 a

63- Parcelle N°38
35,17 a

23- Parcelle N°67
9,85 a

19- Parcelle N°63
18,51 a

18- Parcelle N°62
10,00 a

34- Parcelle N°29
70,88 a

50- Parcelle N°30
15,87 a

35- Parcelle N°31
3,26 a

Limites de commune

Limites de commune